



RÉGIS PAILLÉ, ÈS QUALITÉS DE SYNDIC ADJOINT,

PLAIGNANT

c.

EDOUARD AYOUB, PHT.

INTIMÉ

PLAINTÉ : N° 31-17-005

DATE : Le 11 janvier 2019

HEURE : 9 h 30

ENDROIT : Au siège social de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, situé au 7151, rue Jean-Talon Est, Anjou, salle B (Patricia-Girard)

AVOCATE DE LA PLAIGNANTE : M^e Leslie Azer

CONSEIL : M^e Julie Charbonneau, présidente
M^{me} Martine Desbiens, membre pht.
M^{me} Lyne Hébert, membre pht

ÉTAPE : Audition sur sanction

NATURE DE LA PLAINTÉ

- Poser à l'égard de son client des gestes inappropriés, déplacés et/ou à caractère sexuel, et/ou en ne respectant pas la pudeur de ce dernier;
- Prononcer à l'endroit de son client des paroles inappropriées, déplacées et/ou à caractère sexuel.

INFRACTIONS REPROCHÉES

- Article 59.1 du *Code des professions*.
-